

LE MOT DU MAIRE

PIERRE SUZZARINI

Ce mois d'avril a été principalement marqué par l'action que nous avons menée pour venir en aide aux Ukrainiens et aux Ukrainiennes.

Fidèles à nos traditions d'accueil, nous avons éprouvé la nécessité d'aider, à notre niveau, ce peuple qui subit les affres de la guerre. L'élan de solidarité a été rapide et intense de la part des Mensois et des Triévois. Les dons en matériel et en argent ont permis de monter un convoi vers la frontière ukrainienne.

Les propositions d'hébergement ont également afflué.

Le convoi composé de 11 chauffeurs mensois et 5 véhicules a apporté du matériel, de l'alimentation, des médicaments, aux frontières slovaques et polonaises et a ramené une trentaine d'Ukrainiens, principalement femmes et enfants ainsi qu'un chien et un chat, dans la région grenobloise et dans le Trièves, le long du lac du Monteynard.

Ce fut une aventure humaine très forte émotionnellement face à la détresse de ces personnes à qui nous proposons une issue et un répit qu'ils n'ont plus depuis longtemps. Toute l'importance d'une telle démarche est là. Nous ne sommes pas là pour nous mais bien pour eux.

Nous avons actuellement des familles ukrainiennes à Mens et les environs, et des nouvelles demandes arrivent régulièrement. L'accompagnement des ces familles continue et, si vous le souhaitez, votre investissement est utile.

Nous avons une organisation territoriale Trièves et un engagement communal dans cette démarche. Le besoin aujourd'hui est de pouvoir disposer de logements libres de manière pérenne. Je remercie toutes les personnes qui ont donné quelque chose ou du temps et ainsi permis une modeste action mais ô combien importante et humaine.



Photographie : © C. Bronner

- 02 INFOS MUNICIPALES
- 06 VIE DU VILLAGE
- 10 COIN DES ASSOCIATIONS
- 14 EXPRESSION DE LA MINORITÉ
- 15 COURRIER DES LECTEURS
- 16 ÉTAT CIVIL ET PORTRAIT



En Bref!

QUELQUES UNES DES ACTIONS DES COMMISSIONS ET DES ÉLU.ES

MOBILITÉS :

- ⇒ Constitution du dossier Poia concernant les sentiers de promenade, le parcours patrimonial, la ronde du Châtel et la possibilité d'une expérimentation de déplacement doux pour les marchés.
- ⇒ Rencontre avec le Club des *Déjantés* pour étudier une alternative de déplacement doux (triporteur électrique) pour le marché du samedi.

ANIMATIONS :

- ⇒ Début de réflexion pour une animation au moment de la transhumance.
- ⇒ Rencontre avec *La Rurale* pour la présentation du programme et la demande d'utilisation de l'espace public.
- ⇒ Rencontre à l'étang avec les pêcheurs et un représentant des Rencontres Photographiques du Trièves pour le choix de l'espace pour positionner l'exposition prévue.
- ⇒ Rencontre avec le CORAT pour faire un point sur le Rallye qui aura lieu le 29 et 30 Juillet.

AGRICULTURE – ALIMENTATION – FORÊT :

- ⇒ Commission forêt à la CDCT à Clelles sur le thème de la problématique de la régénération.
- ⇒ Echanges avec NICOLAS GRENETIER responsable du Service Santé Environnement Délégation départementale de l'Isère à propos de l'appel à manifestation d'intérêt de l'ARS sur le thème santé environnement déposé par la commune.
- ⇒ Accueil d'un groupe de collégiens et leur professeur sur le chantier d'ouverture du sentier de l'ancienne route de La Mure.

SOCIAL :

- ⇒ Vote du budget du CCAS.
- ⇒ Participation à la réalisation d'une plaquette de soutien au deuil et de prévention du suicide.

TIERS-LIEU :

- ⇒ Rencontre avec Radio Dragon pour des échanges sur l'organisation et la gestion du tiers lieu associatif.

URBANISME – LOGEMENT :

- ⇒ Réunion de chantier au jardin de la Cure pour plusieurs finitions et pour la végétation, qui sera plus sobre et plus locale, plus facile à entretenir, que celle proposée initialement.
- ⇒ Travail sur un projet de site de compostage au centre bourg, les sites de la Poste et du Pré Colombon étant saturés.
- ⇒ Travail avec une coloriste sur le nuancier communal afin de le faire évoluer.
- ⇒ Retour sur la visite de l'écoquartier de Crolles, la rencontre avec deux groupes d'habitat participatif et présentation de l'habitat réversible.
- ⇒ Rencontre avec la DDT sur la réglementation de l'habitat léger réversible.
- ⇒ Réunion de lancement avec ARTER, bureau d'étude sur les mobilités pour *Petites Villes de Demain* (PVD), suivie d'une visite sur le terrain.
- ⇒ Rencontre avec l'ABF et la DDT sur la signalétique du projet de parcours patrimonial, avec des membres de la commission tourisme et Frédéric Dumolard (Musée du Trièves).
- ⇒ Préparation d'une convention avec le CAUE pour une aide méthodologique globale sur le Pré Colombon dès la signature de l'ORT (PVD) cet automne.

INTERCOMMUNALITÉ :

- ⇒ Travail sur l'accueil des ukrainiens dans le Trièves, point sur les initiatives des mairies.

ABF : *Architecte des Bâtiments de France.*
ARS : *Agence Régionale de Santé*
ORT : *Organisation de Revitalisation du Territoire*
CAUE : *Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'environnement*

GENTIANE VERNAY



AVIS AUX ASSOCIATIONS !

Vous êtes une association et vous avez envie d'apparaître sur le site internet de la mairie ?
 Envoyez votre logo, vos contacts, la composition de votre bureau et un petit texte qui parle de votre association à l'adresse mail suivante : emma.chabert@mairie-de-mens.fr avant le 31 mai 2022.

EMMA CHABERT

3

Phase de diagnostic, mobilisation d'ingénierie



LES GRANDES ÉTAPES DU PROGRAMME PETITES VILLES DE DEMAIN : LA PHASE DE DIAGNOSTIC BAT SON PLEIN !

MOBILITÉS ET STATIONNEMENT :

Le cabinet ARTER démarre son accompagnement auprès de la commune en vue de produire l'étude sur les problématiques de mobilités et stationnement. Une enquête sur le stationnement et sur le trafic est programmée début mai.

Le Bureau d'étude ARTER vous propose 2 ateliers de concertation :

Le premier se tiendra jeudi 12 Mai de 18h -20h à l'Espace Culturel ; pour présenter la démarche et les modalités pour construire ensemble les nouveaux modes de penser la mobilité de demain.

HABITER À MENS : NOUVEAUX BESOINS IDENTIFIÉS

La réflexion sur l'habitat réversible se poursuit : des rencontres se sont tenues avec les membres du groupe de travail constitué, CLAUDE DIDIER, élu à l'urbanisme, l'Architecte des Bâtiments de France et le pôle Aménagement de la DDT 38. L'enjeu de ces rencontres, organisées dans le cadre du dispositif *Petites Villes de Demain* est de permettre à ceux qui le souhaitent d'installer sur le territoire leurs structures d'habitations légères et réversibles, dans le respect des différents règlements en vigueur et/ou potentiellement à adapter.

LES RDV DE LA CONCERTATION

Commission habitant.e.s PVD :

La première commission PVD s'est tenue le 8 avril. Il a été convenu notamment de proposer un stand de décryptage du programme global : des habitants participant à la commission et AMANDINE DELUS tiendront **ce premier stand PVD sur le marché : samedi 7 mai de 10h à 12h.**

PARTICIPEZ AU PROJET :

Tiers Lieu, projet d'expérimentation espace co-working :

Si vous souhaitez rejoindre le groupe d'habitants déjà mobilisés sur le projet d'expérimentation d'un espace de co-working dans le futur Tiers-Lieu Mensois, n'hésitez pas à contacter AMANDINE DELUS (amandine.delus@mens.fr).

HABITAT :

Soliha est l'organisme en charge de l'étude pré-opérationnelle sur l'habitat dans le cadre du diagnostic *Petites Villes de Demain*.

Le Truck SOLIHA sera à Mens : jeudi 19 mai de 14H à 16H30 place de la Mairie.

Véritable outil de prévention mobile, vous pourrez, dans ce camion, tester les aménagements et équipements pour bien vivre chez soi le plus longtemps possible. Les équipes SOLIHA apporteront conseils et astuces, ainsi que des informations sur les dispositifs d'aides aux travaux mobilisables.

ENQUÊTE SUR L'ARTISANAT ET LE COMMERCE :

Le diagnostic mené par la Chambre des Métiers et de l'Artisanat débutera également ce mois-ci.

Commerçants et artisans : contribuez à l'attractivité de Mens, faites remonter vos besoins et partagez votre vision du centre-bourg :

un lien pour répondre : bit.ly/37g4U8F

MERCI DE VOTRE CONTRIBUTION

PARLONS BUDGET EAU ET ASSAINISSEMENT

Nous parlions l’an passé de l’importance de la bonne gestion de l’eau qui arrive dans nos maisons. Nous disions : « *L’eau avec l’air sont les biens les plus précieux dont nous avons besoin pour vivre. Mais pour que l’eau soit consommable et arrive dans nos maisons, il faut des infrastructures importantes (captages, stockage, purification, transport)* ».

Bien entendu, le sujet reste d’actualité et le peu d’eau tombée cet hiver nous rappelle que le réchauffement climatique est de plus en plus visible : cette réalité doit nous inciter à continuer les investissements d’entretien du réseau d’eau potable et à continuer la réflexion sur l’assainissement de certains hameaux tel que Menglas ou Foreyre.

Le budget de l’eau est lourdement endetté (remboursement de 101 200 €) jusqu’en 2024. À cette date, se posera la question du transfert de compétence vers la Communauté de communes. En attendant la commune doit continuer les investissements pour nous assurer une eau de qualité.

DOMINIQUE GAVILLON

RÉPARTITION DU BUDGET GÉNÉRAL 2022

DÉPENSES

FONCTIONNEMENT GÉNÉRAL

- ⇒ Petits équipements
- ⇒ Entretien, réparation réseaux
- ⇒ Maintenance
- ⇒ Assurances
- ⇒ Études et recherches

58 550 €

CHARGES DE PERSONNEL

- ⇒ Personnel
- ⇒ Cotisations

78 200 €

ATTÉNUATION DE PRODUIT

- ⇒ Redevance versée à l’agence de l’eau

59 332 €

CHARGES FINANCIÈRES

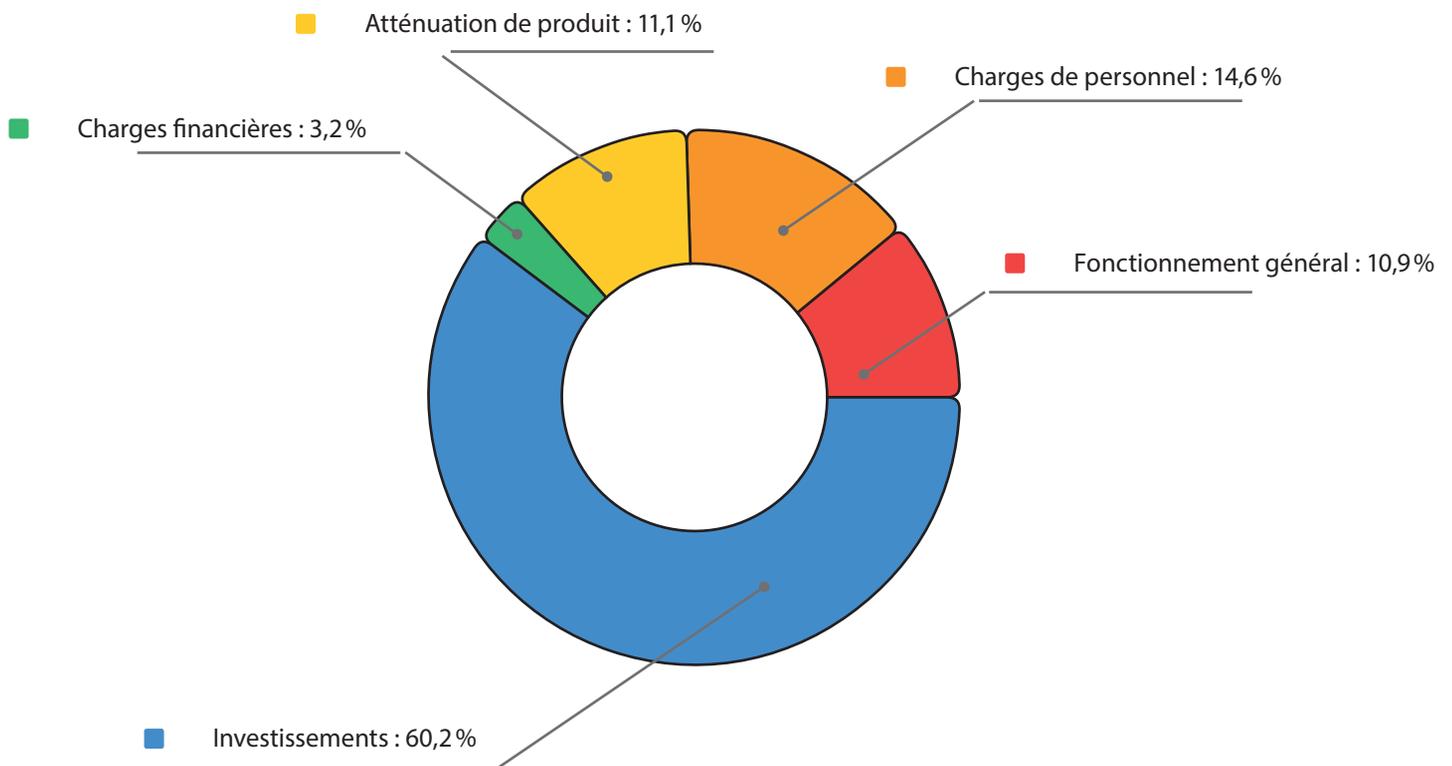
- ⇒ Intérêts bancaires

17 100 €

INVESTISSEMENTS

- ⇒ Remboursement emprunt en capital (84 100€)
- ⇒ Frais étude réseau assainissement
- ⇒ Travaux Milmaze, Chardeyre et réseau
- ⇒ Rénovation rue des Alpes / La Croix - Bas saint-Genis
- ⇒ Captage St Baudille
- ⇒ Compteurs à changer
- ⇒ Réparations fuites
- ⇒ Travaux piste accès réservoir St Baudille

321 820 €



PARLONS BUDGET GÉNÉRAL

Le Conseil Municipal, dans sa séance du 22 mars, a voté à l'unanimité le budget général et le budget de l'eau pour l'année 2022. Il a aussi approuvé les comptes administratifs et les comptes de gestion fournis par le Trésor public pour les deux budgets de l'année 2021.

Que ce soit en fonctionnement comme en investissement, de nombreuses dépenses n'ont pas pu se faire compte-tenu du contexte sanitaire de notre pays. D'autres, comme les travaux dans le bâtiment de l'extension de la friperie, l'acquisition de la forêt, le jardin de la Cure, n'ont été que partiellement réalisées. Ces travaux se poursuivront en 2022. Un soutien tout spécifique a été décidé vis à vis des associations (25 000 €) auquel il faut ajouter la prise en charge de la location du gymnase (4 500 €). Un budget de 13 000 € sera affecté à des projets de développement local. Les charges de personnel restent stables, les charges à caractère général augmentent, en particulier l'entretien de la voirie, la maintenance et le carburant.

Les excédents de l'exercice vont permettre d'entamer les années qui viennent sereinement car les projets dans le contexte de *Petites Villes de Demain* vont être nombreux. Le total des dépenses d'investissements en 2022 est de 1 030 070 € (hors restes à réaliser de 367 691 €) comparé aux 653 525 € réalisés en 2021. Enfin la subvention au CCAS est de 7 000 €

DOMINIQUE GAVILLON

RÉPARTITION DU BUDGET GÉNÉRAL 2022

DÉPENSES

FONCTIONNEMENT GÉNÉRAL

- ⇒ Énergie
- ⇒ Petits équipements
- ⇒ Locations immobilières
- ⇒ Entretien
- ⇒ Assurances
- ⇒ Réceptions
- ⇒ Frais de télécommunication
- ⇒ Taxes payées...

488 800 €

CHARGES DE PERSONNEL

- ⇒ Personnel
- ⇒ Cotisations...

500 000 €

ATTÉNUATION DE PRODUIT

- ⇒ Attribution de compensation
- ⇒ FNGIR
- ⇒ Fonds péréquation CCT...

142 500 €

AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE

- ⇒ Indemnités
- ⇒ Service incendie
- ⇒ Subvention CCAS
- ⇒ Service incendie ...

153 000 €

CHARGES FINANCIÈRES

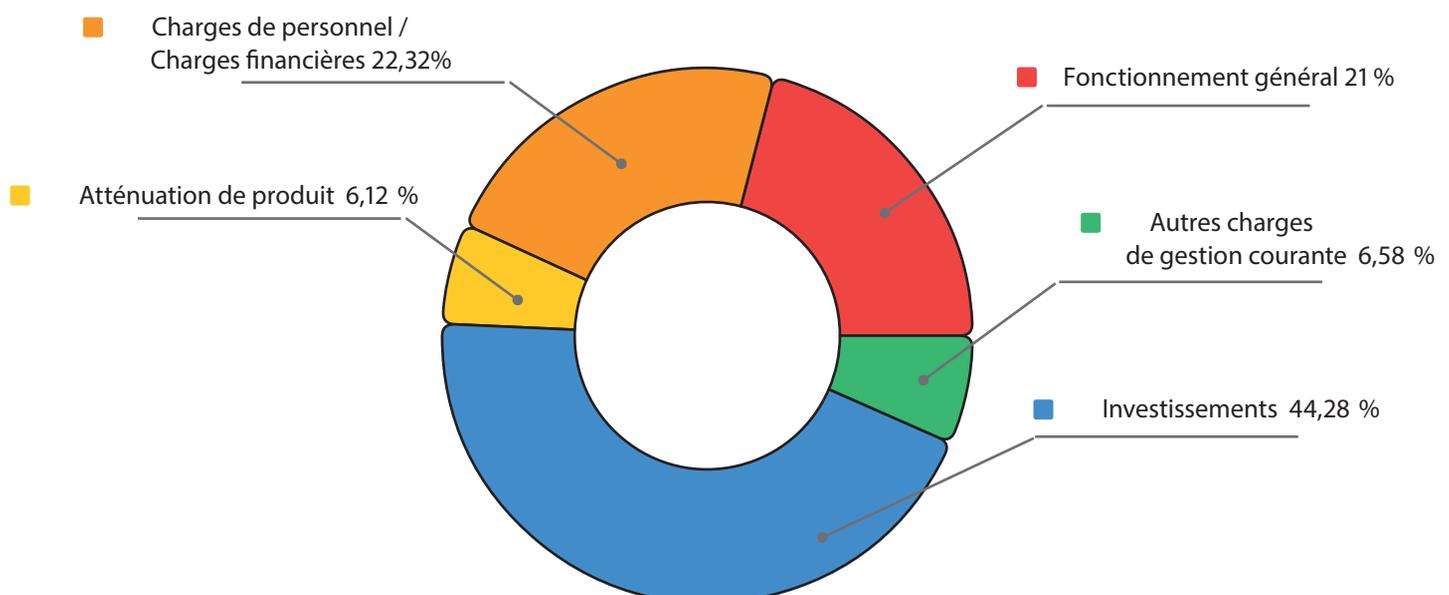
- ⇒ Intérêts bancaires
- ⇒ Subvention associations...

11 550 €

INVESTISSEMENTS

- ⇒ Remboursement emprunt en capital
- ⇒ Frais étude : *Petits Villes de Demain*
- ⇒ Isolation des bâtiments publics
- ⇒ Entretien des réseaux de voirie
- ⇒ Travaux piscine
- ⇒ Achat abri vélo
- ⇒ Acquisition terrain ex silo
- ⇒ Foncier économique

1 030 070 €



CARNAVAL À L'ÉCOLE MATERNELLE

Lundi 21 Mars, pour fêter l'arrivée du printemps, les élèves sont arrivés, à l'école, déguisés. Les costumes étaient très colorés.

On pouvait ainsi croiser des princesses, des supers héros, des pompiers, des indiens, des clowns, des magiciens mais aussi des dinosaures, des coccinelles, des oiseaux et bien d'autres encore.

Les maîtresses aussi étaient déguisées : Françoise avait un chapeau du printemps fait de

branches avec des oiseaux, des fleurs, des plumes et même un nid avec un œuf dedans, Déborah était en Tigrou et Cécile en pompier.

Tout ce petit monde a dansé et fait une grande farandole avant de manger une délicieuse brioche offerte par la boulangerie.

On a fini la matinée en jouant tous ensemble sous un magnifique soleil.

LES ÉLÈVES DE L'ÉCOLE MATERNELLE



REPAS AU RESTAURANT *LES ÉCURIES DE CORNILLON.*

Jeudi 7 avril, plus de 70 personnes du Club *Bel Age* se sont retrouvées autour d'un bon repas au restaurant Les Écuries de Cornillon.

Ces retrouvailles furent appréciées de tous après les restrictions sanitaires, qui ont marqué ces deux dernières années. Rires, sourires et bonne humeur étaient au rendez-vous et le repas fut agrémenté de chants, histoires et discussions animées, tant les convives étaient contents de se retrouver.

CHRISTIAN ABONNENC, le nouveau Président a profité de l'instant pour dire un grand merci à la Présidente sortante, ANDRÉE CHARLES ainsi qu'aux membres du bureau, ODILE MATHELET, CHRISTIANE PENNEQUIN, et ANNETTE PELLEGRIN, qui n'ont pas renouvelé leurs engagements lors de la dernière Assemblée Générale de l'association. Des présents et un petit mot du Président ont été offerts à chacune d'elles. L'après-midi pluvieuse s'est terminée traditionnellement par divers jeux de société dans la joie et la bonne humeur.



Il était plus de 18 heures quand enfin, et toujours sous la pluie, les derniers participants de cette après-midi de retrouvailles se sont quittés, heureux d'une journée passée ensemble.



FÊTE DES FOURS

La commission animation a décidé de proposer une nouvelle festivité dans un hameau du village.

Dimanche 22 Mai, nous vous donnons rendez-vous à **Menglas**, en fin de matinée.

Apportez vos tartes salées, sucrées, pognes, brioches pour les faire cuire au four communal.

Un repas partagé avec les cuissons sorties du four et les surprises tirées de vos sacs s'en suivra au son d'une animation musicale.

La convivialité et la bonne humeur seront bien sûr de la partie.

Nous vous attendons nombreux.

N'oubliez pas vos couverts et éco-cup !

LA COMMISSION ANIMATION

FÊTE DE LA MUSIQUE

Cette année encore, la mairie de Mens va organiser la fête de la musique le 21 Juin. Musiciens amateurs ou confirmés, chanteurs, faites-vous connaître auprès du secrétariat de mairie si vous avez envie de participer. Vous serez ensuite contactés pour finaliser l'organisation et établir la programmation. Grâce à vous, les rues du village s'animeront à partir de la fin de l'après-midi.



FRANÇOISE STREIT

FÊTE DES PLANTS DU 8 MAI À MENS

De 9h 00 à 17h 00

Avenue Jean Ripert à Mens (face au collège et à la piscine)

ENTRÉE GRATUITE

Les Pouces Vertes et l'équipe d'organisation de bénévoles ont maintenu la fête des plants ces deux dernières années malgré des conditions sanitaires difficiles en soutien aux producteurs et pour permettre au public un accès à des végétaux de qualité. Nous vous attendons nombreux /euses pour fêter le printemps en retrouvant une ambiance festive pour cette année 2022.

- ✎ Plus de 17 pépiniéristes venus du Trièves, de la région grenobloise, de la Drôme et des Hautes Alpes vous proposeront des plants certifiés bio.
- ✎ Des associations proposeront des semences, des techniques de compostage, de la vente de purin d'ortie, des illustrations et informeront sur leurs activités associatives.
- ✎ Des professionnels proposeront des livres sur le jardinage bio, vannerie

Et bien d'autres encore !!!

Et il y aura de l'animation

- ✎ De la musique avec la clique à Zique
- ✎ Une balade botanique
- ✎ Des animations pour les enfants
- ✎ Une ruche pédagogique
- ✎ Une exposition Trièves terre Nourricière proposée par T.T.E
- ✎ Un atelier de réparation d'outils
- ✎ Et pour couronner le tout « POPODAÏ » c'est-à-dire de la Poésie, de la Poterie, de la Danse et de l'Image : une animation organisée par la librairie *La Palpitante*.

Et bien sûr plusieurs stands de restauration bio et une buvette

Venez fêter le printemps et le jardinage ! votre présence et vos sourires seront notre plaisir !



RENTRÉE SCOLAIRE SEPTEMBRE 2022

INSCRIPTION ÉCOLE MATERNELLE ET ÉLÉMENTAIRE DE MENS

Pour l'école maternelle, elle concerne les enfants nés en 2019 ainsi que les enfants nés en 2018 et 2017 arrivant sur la commune.

Vous devez vous rendre à la mairie de votre commune, avant fin mai, muni du livret de famille et du carnet de vaccinations afin d'établir une demande d'inscription qui sera transmise à la Communauté de Communes du Trièves.

Une visite des locaux est proposée, sur rendez-vous, les vendredis matin 13 et 20 Mai ainsi que le vendredi 2 Juin.

Pour tout renseignement, vous pouvez prendre contact avec la directrice de l'école.

FRANÇOISE STREIT,
04 76 34 60 44

Pour l'école élémentaire : mêmes dispositions, le coupon d'inscription qui vous sera remis est à remettre au directeur de l'école élémentaire.

Pour tout renseignement, vous pouvez prendre contact avec le directeur de l'école.

PATRICK BEERENS
04 76 34 60 86

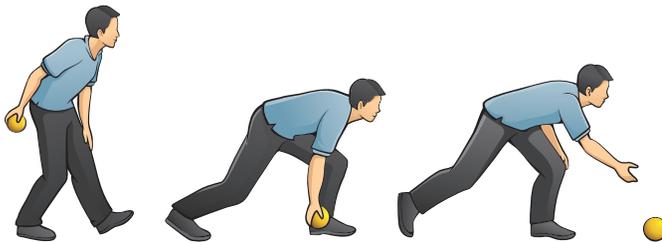
FESTIVAL « DANSE AU FIL D'AVRIL » À MENS

Dans le cadre du festival *Danse au fil d'avril*, la *Compagnie des Pas possibles* présentera son spectacle « 1,2,3 jouons » le vendredi 13 Mai à 18 heures sur le boulodrome de Mens.

« Un hommage aux jeux physiques, aux jeux collectifs, aux mouvements qu'ils induisent en traversant les corps ; à la mise en dialogue des participants. Trois personnages qui ne se connaissent pas vont s'observer, s'apprivoiser, se colleter à travers le jeu.

Un spectacle dansé et burlesque, où malgré les différences individuelles, les engueulades et la triche, le partage et le plaisir sont les plus forts. »

À la suite du spectacle, un concours de pétanque sera organisé par le *Sou des Écoles* ainsi qu'une buvette avec petite restauration. Ce spectacle est offert par la mairie en partenariat avec le Sou des Ecoles de Mens.



OUVERTURE DU CENTRE TERRE VIVANTE LE 1^{ER} MAI

GRATUIT POUR TOUS CE 1^{ER} MAI !

Le 1^{er} mai, le Centre Terre vivante rouvre ses portes. En famille, en solo ou en groupe, visitez des jardins singuliers au cœur d'un domaine forestier de 50 hectares.



Tous les jours d'ouverture, des curiosités à voir et à faire !

Jardins potagers fleuris, vergers, mares, poules, expositions sur les champignons, les matériaux de construction, sentier du 6^{ème} sens, balade, aires de jeux naturels, grand jeu « La visite dont vous êtes le héros »...

Le temps d'une journée, ou simplement pour quelques heures, profitez de ce lieu pour vous détendre, apprendre, vous laisser inspirer.

Le Centre propose des animations tout au long de la saison : les mercredis des enfants, la Grande lézarde, le festival de contes...

Nouveau cette année, le 14-16 de l'écologie. A chaque rendez-vous, un thème de saison, un format adapté : visite, atelier pratique, conférence... Consultez le site Internet.



terre vivante

Dès le 1er mai, ouvert de 11h à 18h, les week-ends, jours fériés et Pont de l'Ascension.

Petite restauration bio sur place et à emporter – Boissons et glaces du Trièves.

Aires de pique-nique

Pass-Trièves, 1€ pour toute la saison, pour les résidents du Trièves

Plus d'infos sur www.terrevivante.org – 04 76 34 80 80

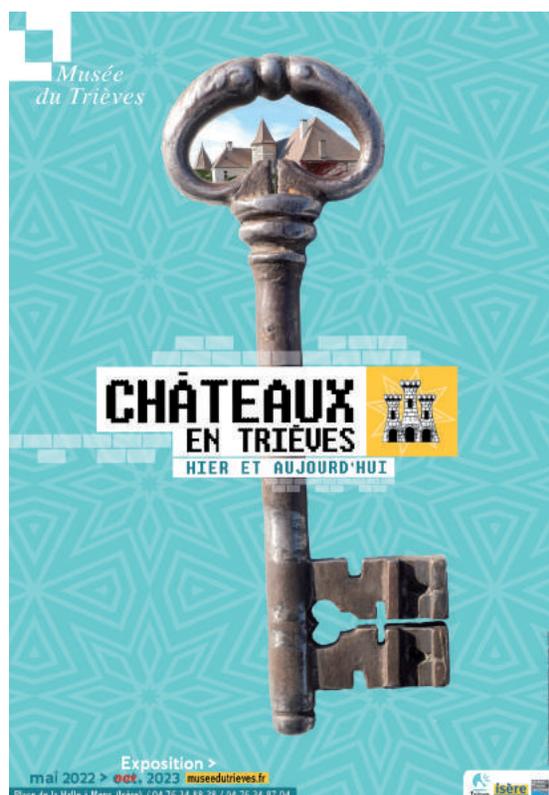


AU MUSÉE DU TRIÈVES, À MENS

L'exposition « Châteaux en Trièves – hier et aujourd'hui » ouvre ce mois-ci et durera jusqu'en novembre 2023 !

Vous y découvrirez des châteaux et sites méconnus, leur histoire et leurs légendes...

Une visite commentée de l'exposition est proposée par les Amis du Musée le 1^{er} dimanche de chaque mois, 1h avant la fermeture.



L'ASSOCIATION ORGANISE

☞ **mercredi 4 mai**

Une journée de visites guidées du nouveau musée Champollion à Vif, et du patrimoine du bourg de Vif. Ce nouveau musée départemental mérite le détour !

Inscriptions closes

☞ **samedi 14 mai**

Une première réunion préparatoire pour l'exposition de 2024 au musée, portant sur la vie en Trièves pendant la Seconde guerre mondiale. Ouvert à tous et toutes.

15h espace culturel à Mens

☞ **samedi 21 et dimanche 22 mai :**

Dans le cadre du programme national « Printemps des cimetières », avec le soutien de l'association « Sur les pas des huguenots -section Isère », deux visites guidées du cimetière communal et d'un cimetière familial privé. Le thème de cette année : les militaires, auquel nous ajouterons, au fond du cimetière, la tombe du prêtre ukrainien IVAN TETIEPKA.

*Rendez-vous à 14h30 impasse du cimetière, puis à 16h devant la maison du territoire.
réservation : amismuseetrieves@gmail.com*

☞ **mercredi 1^{er} juin**

une journée de visites dans le Trièves, à Lalley, son patrimoine, l'espace Giono, la grange Bernard, et la forge classée...

Inscriptions : amismuseetrieves@gmail.com

☞ **jeudi 9 juin**

Un rallye des châteaux

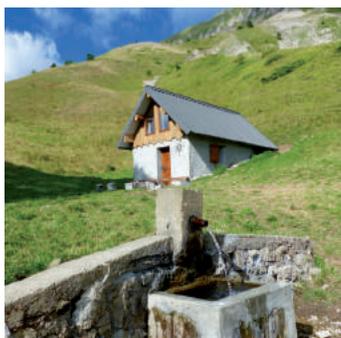
Inscriptions : amismuseetrieves@gmail.com

Patrimoine ALPES ALPES
Le PRINTEMPS DES CIMETIÈRES
MENS
Visites guidées gratuit
Rendez-vous au cœur des jardins de pierre...
Samedi 21 et dimanche 22 mai 2022
réservation conseillée: 04.76.34.48.70 amismuseetrieves@gmail.com
14h30 devant le cimetière communal
Boulevard Edouard Arnaud
16h devant la maison du territoire - route de St-Baudille
Les Amis du Musée du Trièves



L'ASSOCIATION ROCHASSAC

vous propose un pique-nique tiré du sac le dimanche 26 juin 2022 avec un apéritif offert par l'Association, vous aurez aussi la possibilité de monter et descendre en hélicoptère, voir le bulletin d'inscription et les conditions.



BULLETIN D'INSCRIPTION

À RENOYER :

Association ROCHASSAC
Mairie de Saint-Baudille et Pipet
38710 MENS

Joindre le règlement d'un montant de **60 euros par chèque** à l'ordre de l'Association ROCHASSAC

Date limite d'inscription : **le 31 mai 2022**
En cas de mauvais temps, l'association s'engage à rembourser les participants

Montée et descente en hélicoptère jusqu'au refuge de ROCHASSAC au départ de La Ferme de Longueville

Le dimanche 26 juin 2022 à 10 h

Nom :

Prénom :

Adresse :

Numéro téléphone :

mail :

Signature :

(Voir conditions)



Temps d'Parents

Le rendez-vous des jeunes enfants et des parents en Trièves

PROGRAMME MAI 2022

Les accueils le Mercredi de 9h30 à 11h30

À Mixages et à Clelles (dojo)

Venez en famille rencontrer d'autres parents et enfants (0 à 6 ans) pour partager des moments d'échanges, d'activités ou de jeux.

👉 MERCREDI 4 à Mixages, atelier poterie avec Séverine Raphoz, potière. Accueil à partir de 9h30, atelier de 10h à 11h. Prévoir un tablier.

Réservation vivement conseillée.

👉 MERCREDI 11 à Mixages, temps de jeux et d'échanges.

Arrivée libre entre 9h30 et 11h30.

👉 MERCREDI 18

👉 À Clelles (dojo), atelier massage (3-6 ans) avec Claire Gonzalez, masseuse et éducatrice jeunes enfants. Accueil à partir de 9h30, atelier de 10h à 11h.

Réservation vivement conseillée.

👉 À Mixages, temps de jeux et d'échanges. Arrivée libre entre 9h30 et 11h30.

👉 MERCREDI 25 à Mixages, temps de jeux et d'échanges.

Arrivée libre entre 9h30 et 11h30.

Contact : tdparents@laposte.net



Vide-Grenier

2ÈME ÉDITION

18 JUIN 2022

Cette année encore, **le grand vide-grenier**, partenaire de la Rurale, et du collectif d'entraide du Trièves, aura lieu **le samedi 18 juin 2022** prochain, au cœur de Mens, **entre 7 heures et 14 heures**.

Vous souhaitez débarrasser vos greniers, vos armoires, vos garages ?

Alors c'est l'occasion !

Et si vous souhaitez nous rejoindre dans l'organisation, vous êtes les bienvenus.

2€ le mètre au profit de la Rurale.

Inscriptions auprès de l'Espace de Vie sociale Mixages :

04 76 34 27 02 ou accueil.mixages@cdctrieves.fr



153 rue Docteur Senebier - 04 76 34 27 02 - accueil.mixages@cdctrieves.fr - www.cc-trieves.fr

AUTOPARTAGE CITIZ

LE CCAS DE MENS PEUT METTRE À DISPOSITION UNE VOITURE CITIZ PONCTUELLEMENT ET SOUS CERTAINES CONDITIONS.

Vous êtes habitant de Mens, vous avez des ressources équivalentes aux minima sociaux, vous avez besoin de vous rendre à :

- un entretien d'embauche,
- une formation (en fonction de la demande),
- un rendez-vous médical,
- Vous avez une convocation judiciaire, administrative...

Faites votre demande par écrit ou par mail (secretariat@mairie-de-mens.fr) au nom du CCAS, nous étudierons votre demande.

Vous pouvez également solliciter le service social du département.



MENS RECHERCHE UNE 2^E VOITURE CITIZ ! (une des deux sera bientôt reprise par son propriétaire).

On peut participer au programme « Ma chère auto » Alpes Loire en mettant une voiture à disposition de Citiz.



Le propriétaire reçoit 25 % des indemnités kilométriques perçues par sa voiture. Il loue les véhicules Citiz à un tarif d'usage très avantageux (0,12 €/km) en étant exonéré du tarif horaire. Votre véhicule est concerné si sa première mise en circulation date de moins de 5 ans et s'il a parcouru moins de 50 000 km. Citiz se réserve le droit d'intégrer ou pas votre véhicule à sa flotte après examens techniques.

LES LUNDIS AU SOLEIL, PERMANENCE HEBDOMADAIRE

L'atelier « Le soleil pour cuisiner » est un atelier de sensibilisation à la cuisine solaire, hébergé dans Bombyx, dans l'ancienne usine de Mens, située 308, rue Louis Rippert.



Nous y proposons des temps d'échange sur la cuisine et la fabrication des appareils suivants : la parabole, le four et le séchoir. Avec l'arrivée du beau temps, nous ouvrons notre atelier tous les lundis de 14h à 17h en mai, juin et septembre dans le but d'échanger avec les Mensois, les Trièvois et les vacanciers autour de ces cuissons d'un autre genre. C'est ça, les lundis au soleil !

Nous mettrons à cuire un aliment ou plat en début d'après-midi, suivrons la cuisson et goûterons les préparations vers 16h30 / 17h. La dégustation proposée est offerte par l'atelier. Avis aux gourmands, aux curieux et à ceux qui doutent que cela fonctionne vraiment !

Aussi, nous proposons de la location de parabole et four solaire à raison de 15 euros la semaine. L'idée est de vous faire la main sur ces cuiseurs, et de tester vos recettes favorites en profitant de l'énergie du soleil ! Gratuit et ouvert à tous, petits et grands, dès le lundi 4 mai 2022

**L'ATELIER « LE SOLEIL POUR CUISINER »
DE TRIÈVES TRANSITIONS ÉCOLOGIE**

<https://www.trieves-transitions-ecologie.fr>

Contact : Mathilde à solaire@trieves-transitions-ecologie.fr



LE BO'VÉLO

Le *bo'velo* de Babel de André Minvielle, mercredi 11 mai, ouverture des portes à 19h, concert à 20h à la Grange du Percy. Organisé par *Mens Alors* et *les arts du récit*.

Tarif réduit 10 €, 15€ tarif plein.

Info : MAUD BORNIER (06 75 03 61 29)



MIXAGES

ESPACE DE VIE SOCIALE



M E N S



AGENDA MIXAGES

MAI 2022

LE REPAS D'ISABELLE LUNDI 2 MAI DE 10H À 14H

VENEZ POUR CUISINER AVEC EUX À MIXAGES DÈS 10H OU JUSTE POUR LE DÉJEUNER. UNE CHAUSSETTE PASSE À LA FIN DU REPAS DANS LAQUELLE VOUS POUVEZ GLISSER UNE PIÈCE, C'EST ÇA LE REPAS D'ISABELLE !

CAFÉ DES PARENTS SAMEDI 7 MAI DE 10H À MIDI À L'ÉCOLE DE CLELLES

Pour échanger sur les sourires et les craquages du quotidien, pour comprendre les mécanismes de ce qui se joue avec mon enfant, pour partager les rires et les questionnements avec d'autres parents...Un p'tit café ?
avec Claire Gonzalez et Béatrice Perdrix.
Bienvenue à tous les parents du territoire

ATELIER FAMILLES ET HABITANT·ES

SAMEDI 21 MAI

FABRICATION DE BOÎTES
NARRATIVES À PARTIR DE JOUETS ET
LIVRES DÉTOURNÉS
AVEC L'ÉTRIER
INFOS ET INSCRIPTION AUPRÈS DE
MIXAGES

PERMANENCES LUDOTHÈQUE

TOUS LES MARDIS
AVEC L'ASSOCIATION LES DÉES CALÉS
À L'ESPACE CULTUREL DE 16H30 À 18H
BIENVENUE A TOUTES ET TOUS

EXPOSITION

"UN LOGO POUR L'EMALA TRIÈVES SUD"

DESSINS ET PEINTURES DES ÉLÈVES DU
TRIÈVES QUI ONT ENSUITE CHOISI LE
LOGO PUR LE SIGLE DE L'EMALA
du 1er au 30 mai 2022
BIENVENUE A TOUTES ET TOUS

PERMANENCES AUX HABITANT·ES

Architecte Conseil
sur RDV : 04 76 34 44 29

ADIL (infos liées au logement)
sur RDV : 04.76.53.37.30

Espace Info Energie (AGEDEN)
sur RDV : 04.76.14.00.10

Permanence "Territoire Zéro
Chômeurs"
projet Pep's
infos : 06.73.69.55.57

Centre de planification familiale
avec une conseillère conjugale
Rendez-vous à caler avec le/la conseiller(e)
sur RDV : 04 76 81 47 04
ou cpef@ch-lamure.fr

AGENDA DES FESTIVITÉS DES MOIS DE MAI ET JUIN.

1^{er} Mai : Foire

Du 3 au 8 Mai : Popodai (voir TUM d'Avril)
+ d'infos : www.popodai.lapalpitante.fr

8 Mai : Fête des plants

13 Mai : Dans le cadre du festival *Au fil d'avril*, spectacle de danse *1, 2, 3 jouons* au boulodrome suivi d'une petite restauration et d'un concours de pétanque

22 Mai : Fête des fours à Menglas

Du 17 au 19 Juin : La Rurale

21 Juin : Fête de la musique



AMPHITHÉÂTRE DU COLLÈGE DE MENS
ORGANISÉ PAR PROCHAINE SORTIE ET L'ÉCRAN VAGABOND DU TRIÈVES

Cinéma à l'amphithéâtre du collège à 18h30



Dimanche 8 mai : « En corps » 2h

De Cédric Klapisch

avec Marion Barbeau, Hofesh Shechter, Denis Podalydès

Élise, 26 ans est une grande danseuse classique. Elle se blesse pendant un spectacle et apprend qu'elle ne pourra plus danser. Dès lors sa vie va être bouleversée, Elise va devoir apprendre à se réparer... Entre Paris et la Bretagne, au gré des rencontres et des expériences, des déceptions et des espoirs, Elise va se rapprocher d'une compagnie de danse contemporaine. Cette nouvelle façon de danser va lui permettre de retrouver un nouvel élan et aussi une nouvelle façon de vivre.



Séance suivante le dimanche 22 mai, film non connu à ce jour.

Pour tout renseignement, consulter le site

www.ecranvagabond.com

Organisé par *Prochaine Sortie* et *l'Écran Vagabond du Trièves*
Plein tarif : 4,50€ : Tarif réduit (enfant et abonnement) : 3,50€ Abonnement : 7€
prochainesortie.mens@gmail.com / 06 23 77 25 18

LA MÉDIATHÈQUE DE MENS



Horaires d'ouverture :

Lundi : 16h - 19h

Mercredi : 14h - 17h30

Jeudi : 16h - 19h

Samedi : 9h - 12h30

Tél: 04.76.34.60.13

mediatheque.mens@cdctrieves.fr

PRESERVONS ET INNOVONS

Jean-Louis GOUTEL, Véronique MENVIELLE-CHABERT, Bernard CHEVALIER.



Pour un plan de protection de l'atmosphère adapté aux zones rurales.

Le 3ème Plan de protection de l'atmosphère (PPA) de l'agglomération grenobloise a été soumis à l'avis des communes du Trièves et de la communauté de communes car quelques communes du Trièves font partie de la zone administrative de surveillance de la qualité de l'air de l'agglomération. Le plan d'action et les objectifs à atteindre en matière de réduction des émissions de polluants atmosphériques à l'horizon 2020, 2025 et 2030 s'appliqueront aux communes du Trièves comme à l'agglomération grenobloise.

Le diagnostic réalisé fait ressortir que le Trièves a un impact plus fort par habitant que l'agglomération de Grenoble en matière de pollution atmosphérique avec notamment la mise en exergue des transports, de l'agriculture et de certains types de chauffage au bois.

Sans vouloir remettre en cause le diagnostic, il est évident que les critères retenus et les mesures d'amélioration ne peuvent être les mêmes pour les zones urbaines et les zones rurales. Oui en zone rurale, les kilomètres parcourus par les habitants et les biens sont plus importants. Oui l'usage au moins partiel de la voiture est inévitable, ne serait-ce que pour se rendre à son travail souvent éloigné de son domicile. Oui l'impact de l'agriculture est plus fort parce

que le territoire rural nourrit la ville avec des produits de qualité tout en restant dans des distances raisonnables. Oui, le chauffage au bois constitue une énergie locale peu coûteuse et beaucoup n'ont pas les moyens de remplacer des systèmes peu performants et plus impactant pour l'atmosphère.

Si l'on veut maintenir en vie les territoires ruraux axés sur l'agriculture, l'élevage et une partie de l'activité tournée vers l'agglomération, alors, il faut mettre en place des outils, des plans d'actions et des mesures financières adaptés aux zones rurales.

C'est pourquoi, nous avons demandé la prise en compte d'un amendement à l'avis qui a été soumis à la délibération du conseil municipal. Nous avons fait inscrire qu'il soit établi un diagnostic spécifique aux zones rurales débouchant également sur un plan d'action distinct de celui des métropoles et adapté à nos spécificités.

Nous avons également noté avec satisfaction que l'avis soumis au vote a repris la proposition de la communauté de communes du Trièves demandant de constituer un fonds interterritorial avec une participation proportionnelle au nombre d'habitants. Nous soulignons l'importance de cette demande qui permet de faire jouer la solidarité ville/campagne pour financer les mesures contraignantes qui s'appliqueront au Trièves. Compte tenu des faibles moyens financiers du territoire, nos collectivités, seules, ne seront pas en mesure de les accompagner.



Budgets de la commune de Mens :

Lors du mois de mars nous avons été amenés à nous prononcer sur le budget de la commune de Mens. Le résultat du budget général 2021, semble largement excédentaire. Ceci tient au report des investissements désormais intégrés dans le dispositif petite ville de demain. Le projet de budget 2022, également, reste un budget de transition dans l'attente de la finalisation des études préalables au projet pe-

tites villes de demain. Nous avons votés le budget dans l'attente que cela se traduise par des réalisations concrètes en 2023.

Sur le budget de l'eau, nous avons voté le budget en demandant que les investissements d'assainissement qui restent à réaliser le soit dans la mandature avant le transfert prévu des compétences eau et assainissement à la CDC fin 2026.

Nous signalons que la communauté de communes a intégré le projet de maison de santé de Mens au budget 2022 pour une livraison début 2023.



Transfert de la compétence « Eclairage Public »

Lors du dernier conseil municipal du 12 avril, une délibération nous a été présentée pour le transfert de la compétence « Eclairage public » au TE38 (Territoire d'Énergie de l'Isère). Jusqu'à ce jour, la compétence était effectuée par une entreprise locale du Trièves et ce, depuis de nombreuses années, et qui apportait à la commune, toute satisfaction.

Alors pourquoi transférer cette compétence ? Pas par obligation, pas par défaut de l'artisan en charge des travaux, mais peut être par souci de simplicité ou de gain budgétaire.

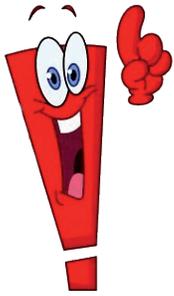
Nous avons donc demandé de nous présenter des éléments de comparaison des coûts des années précédentes, mais cela n'a pu nous être fourni lors de ce conseil. Nous deman-

ons donc logiquement de reporter cette délibération au prochain conseil avec les éléments de comparaison ? Impossible, nous répond-on, car il faut voter ce soir afin que cela puisse être effectif lors de cette année 2022.

Pendant près d'une heure de débat sur la précédente délibération qui portait sur le plan de Protection de l'Atmosphère de la région grenobloise (voir article ci-dessus), le conseil insiste sur le bienfondé de ce plan avec entre autres comme arguments : la réduction des déplacements, le recours et le soutien aux artisans, entreprises locales et aux services de proximités. Tout le contraire de ce que va impliquer le transfert de la compétence de l'éclairage public au syndicat TE38.

Beaucoup d'interrogations ont été relevées également sur le contenu du contrat de maintenance qui s'élève à environ 2500 euros par an.

Devant toutes ces incohérences et manquements nous nous sommes abstenus lors du vote de cette délibération.



Toutes les remarques et tous les points de vue* trouveront place sur cette page et contribueront à l'amélioration de notre cadre de vie commun.

* De 100 à 150 mots
1000 caractères maximum (espaces compris) ; non diffamatoires, signés et un minimum argumentés. Tout refus de publication sera signalé et justifié.

Rappel... Vous avez dans vos tiroirs de belles photos de Mens et sa région ? Des souvenirs de beaux moments passés ou du passé ? Merci de nous envoyer les fichiers en haute définition (300 dpi) pour publication en UNE dans un des prochains TUM.

VOUS REPRENDREZ BIEN UN PEU DE POÉSIE ?

LE LAMPADAIRE

Arbre candélabre
planté au carrefour entre la terre et le ciel
un lampadaire s'allume par intermittence.

Il fait de l'ombre à la nuit
et à ses mystères fertiles,
il brille, il illumine le sommeil des exclus,
les chiens qui hurlent à la lune
en se soulageant à ses pieds,
les chats et les passants gris,
les somnambules dont il est le guide
et le sauf-conduit.

Il rebondit, il réfléchit,
il irradie l'écho de nos pas dans la nuit.
Mais que reste-t-il du réverbère
quand le soleil surgit ?
Un lampadaire à l'agonie,
un souvenir éphémère
comme les ailes d'un papillon de nuit,
qui commence la journée
par s'éteindre.

L'ORAGE

L'orage éclate en cataractes,
serrée comme des sardines dans un abribus,
une armée de badauds piétine.
Au-dessus des balcons clôturés de canisses,
les gouttières percées vomissent
des cascades de liquide terreux,
qui éclaboussent la chaussée craquelée
où une étrange cartographie se dessine
quand l'éclaircie succède à la pluie.

Et dans le silence cotonneux
qui plane à cet instant
entre ces deux temps,
on entend battre le cœur de la ville.

MO ABBAS
Macadam

Éd. Le port à Jauni, Marseille

REFUGE

Le dimanche est un rongeur
Il faut profiter vite
Alors qu'enfin
Tout est à l'arrêt
Vite
Courons nous réfugier
Dans ces maisons
Qui se foutent de tout
e balancent du temps
Et nous rendent nos vies
Avec du beurre sur le sablé

Gourmandise

Gravir les sommets mystérieux
De ta gourmandise,
Le silence est de mise
Pour célébrer à deux
Ce goûter malicieux
Par-delà les secrets
De nos montagnes sacrées

ANNA PUEYO
Paillettes
Auto-édition

ANNA PUEYO sera présente à Mens et MO ABBAS sera en rencontre / lecture le jeudi 5 Mai à 17h, dans le cadre de POPODAÏ.



DÉCÈS : M. MICHALLET ÉLIE, DÉCÉDÉ LE 24 MARS 2022
M. BEAUME DENIS, DÉCÉDÉ LE 27 MARS 2022
M^{ME} RAVET INES, DÉCÉDÉE LE 8 AVRIL 2022
M^{ME} RICHARD DENISE, DÉCÉDÉE LE 16 AVRIL 2022
M. BERNARD JEAN, DÉCÉDÉ LE 23 AVRIL 2022

NAISSANCES : GILLARD-CHEVALLIER ZÉLIE, MARIE, MAÏLIS
NÉE LE 15 AVRIL 2022

le portrait du mois :

DES CHEVAUX ET DES ABEILLES LE GAEC DU CERCLE APICOLE, AU SER CLAPI

Triévois depuis une petite dizaine d'années, CLIO MARSHALL et BERTRAND BARRÉ sont installés depuis 2 ans au Ser-Clapi où ils élèvent des chevaux de Skyros et produisent de la gelée royale.

Lui est originaire de Normandie, où il était chef de culture dans des vergers. Elle travaillait auparavant au Serre Izard à St Sébastien et est passionnée depuis longtemps par les chevaux.



Ceux qu'ils font naître et élèvent sont des chevaux de Skyros, originaires de l'île du même nom en Grèce, et ont comme particularités d'être de petite taille (1,10m) et très rustiques. Ils étaient traditionnellement utilisés pour battre le blé. Avec la mécanisation de l'agriculture, la race a perdu ses usages et s'est raréfiée, au point d'être aujourd'hui menacée d'extinction. On compte actuellement moins de 300 chevaux de Skyros dans le monde et uniquement dans trois endroits : en Grèce (îles de Skyros et de Corfou), en Écosse et dans le Trièves.

Sept poulains sont déjà nés dans le Trièves du travail de Cléo et Bertrand, qui les élèvent pour la médiation animale et le loisir. La petite taille et le caractère docile de ces chevaux sont en effet des atouts notamment pour le travail avec des enfants ou des personnes en situation de handicap psychique ou mental qui pourraient être impressionnés par des animaux plus grands.

Côté abeilles, une centaine de ruches sont réparties entre le Ser-Clapi, Saint-Jean-d'Hérans et Brion, et permettent la production d'une gelée royale biologique de montagne. Les abeilles sont nourries avec leur miel pendant la saison de production.

GENTIANE VERNAY

DATE LIMITE DE DÉPÔT DES ARTICLES POUR LE TUM DE JUIN : 15/05/2022. MERCI DE BIEN RESPECTER CETTE DATE !

ÉCRIRE À : secretariat@mairie-de-mens.fr

EN MAI

Permanences à la Mairie sans RDV

- Tous les samedis
9H30 à 11H30

Conseil Municipal

- 10/05/22

**UN TEMPS
D'ÉCHANGE**
avec les habitant-e-s
à chaque conseil
municipal

MAIRIE DE MENS : 04 76 34 61 21
secretariat@mairie-de-mens.fr
<http://www.mairie-de-mens.fr>
Ouverture au public : du lundi au
vendredi de 9h à 12h

DÉCHETTERIE : lundi, mercredi, samedi
de 9h à 11h45 et de 14h à 17h15

MÉDECINS : 04 76 34 65 74

INFIRMIER·ÈRE·S : 04 76 34 61 59

KINÉS :

Maison médicale : 04 76 34 62 30
P. Péchoux : 06 18 05 39 91
V. Bennet : 06 92 93 62 10

DENTISTE : 04 76 34 63 20

PHARMACIE : 04 76 34 61 24

SIAD : 04 76 34 67 83

ADM. : 04 76 34 66 67

RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES :
04 76 34 87 05

P'TITOUS DU TRIÈVES : 04 76 34 86 98

ÉCOLE MATERNELLE : 04 76 34 60 44

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE : 04 76 34 60 86

COLLÈGE : 04 76 34 62 02

MAISON DU DÉPARTEMENT
FRANCE SERVICES : 04 80 34 85 00

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES :
Pôle de Mens 04 76 34 67 66

OFFICE TOURISME : 04 82 62 63 50